



BIOPARC

ZOO DE DOUÉ-LA-FONTAINE

DOSSIER
SCOLAIRES



2024 / 2025

BIENVENUE

Nous mettons tout en œuvre pour que votre visite au Bioparc enrichisse les enseignements que vous apportez à vos élèves. Tous nos contenus pédagogiques ont été validés par l'Inspection Académique du Maine-et-Loire : elle recommande le Bioparc dans sa liste départementale des centres d'accueil à la journée.

Dès votre réservation, vous aurez accès à un espace web réservé aux enseignants, dans lequel vous trouverez le plan du parc, des fiches pédagogiques, les visuels de nos totems-animaux, les fiches techniques de nos mallettes pédagogiques et le quiz de nos Rendez-Vous quotidiens.

Sachez enfin que notre responsable pédagogique se tient à votre disposition : par téléphone ou lors d'une pré-visite gratuite, il est à vos côtés pour vous familiariser avec le potentiel pédagogique du site, et définir votre projet.

Notre équipe pédagogique vous dit à bientôt !



COUP DE POUCE BUDGET

- Taux d'encadrement gratuit généreux.
- Remise « soutien-transport » de 40 €.
- Pensez au tarif « basse saison » !

VISITE LIBRE

De 4h à la journée, la visite libre permet à chaque classe d'aller à son rythme, en effectuant la visite complète du Bioparc ou en se cantonnant à une zone précise. Au fil de votre visite, profitez de nos outils en libre accès.

LES RENDEZ-VOUS QUOTIDIENS

Objectifs

Ces rendez-vous sont des moments privilégiés d'information et de sensibilisation sur le monde animal. Ils permettent aussi de comprendre le rôle des zoos et mettent en exergue les actions de protection de la nature du Bioparc.

Description

Pour nos Rendez-vous quotidiens pas de dressage, place au spectacle de la Nature ! Ces nourrissages commentés permettent aux enfants d'observer les comportements des animaux et de bénéficier des commentaires de soigneurs passionnés.



ATTENTION Horaires des rendez-vous indiqués sur le Point Infos à l'entrée du parc.



LES TOTEMS ANIMAUX

Objectifs

Ces panneaux d'identification donnent des informations simples et précises sur chaque espèce présente au Bioparc. Ces informations abordent la biologie, l'écologie et la conservation de l'espèce.

Description

Les informations sont tirées de sources scientifiques variées et pertinentes. L'information est concise et non exhaustive. Vous pouvez télécharger nos totems dans l'espace internet réservé aux enseignants, et utiliser ces supports pour permettre une recherche active d'informations par vos élèves.



LES EXPOSITIONS

Objectifs

Nos expositions visent à vulgariser des informations essentielles telles que l'histoire et les rôles du Bioparc, ou l'écologie de certaines espèces.

Description

Conçues par nos soins, elles prennent des formes variées : panneaux didactiques, outils pédagogiques à manipuler, véritable piste de course avec radar pour comparer sa vitesse avec celle des animaux...

Les textes sont réduits au strict nécessaire, et la part belle est donnée aux illustrations.



LES TABLES A EMPREINTES

Objectifs

Représentant les empreintes des animaux, les tables permettent une découverte originale de la diversité.

Description

Le Bioparc présente 6 tables à empreintes : oiseaux, reptiles, ours, primates, félins, ongulés.

Ces tables peuvent être utilisées en accès libre (observation et toucher), ou par modelage dans le cadre de l'atelier « Sur les Traces des animaux ».



LES SCULPTURES ANIMALIERES

Objectifs

Découvrir la diversité du vivant par le toucher.

Description

Les enfants peuvent librement monter sur notre vingtaine de sculptures réalisées dans des troncs de séquoia par des artistes nigériens et balinais. Vous pouvez aussi leur bander les yeux pour une découverte tactile !



LE P'TIT JOURNAL

Objectifs

Distribué à votre arrivée, le P'tit Journal informe les enfants de manière ludique sur les animaux, le rôle et les actions de protection du Bioparc.

Description

Le P'tit Journal embarque l'enfant dans un reportage à travers le Bioparc.

Une enquête riche d'enseignements pour vos P'tits Reporters...

Le P'tit Journal leur permet de devenir des Super-Héros de la Nature grâce à des jeux portant sur une espèce différente chaque année.



LE JOURNAL

Objectifs

Le Journal est un outil d'aide à la visite et une source d'informations sur le Bioparc et ses actualités. Il permet une visibilité sur la philosophie, les actions et la manière de travailler du zoo.

Description

Le Journal distribué aux visiteurs comporte les rubriques suivantes : la vie du Bioparc, des nouvelles de nos Projets Nature, un calendrier des Temps forts, des infos pratiques et le plan détaillé du Bioparc.



NOTRE OFFRE PÉDAGOGIQUE

DÉSIGNATION CYCLE 1 CYCLE 2 CYCLE 3 COLLÈGE LYCÉE

NOS MALLETTES PÉDAGOGIQUES

La pêche aux espèces

● ●

Le p'tit dessinateur naturaliste

● ●

À chacun son bec

● ●

NOS ATELIERS

Pour en finir avec mes peurs

●

Le raconte-tapis

●

Découverte des 5 sens

●

Sur les traces des animaux

● ●

Au fil de la chaîne alimentaire

● ●

Le petit monde du Bioparc

● ● ●

La santé des animaux

● ● ●

Tous consomm'acteurs !

● ●

Le jeu des projets nature

● ●

Le développement durable

● ●

POUR ALLER PLUS LOIN

Le voyage autour du monde de Lucie

● ●

Les séjours au Bioparc

● ● ●

LES MALLETTES PEDAGOGIQUES

Entièrement pensées par nos soins et en lien avec les programmes scolaires des cycles 2 et 3, elles vous permettent d'aborder des notions d'écologie grâce à une activité ludique en autonomie.

LA PECHE AUX ESPECES

 20 minutes

Objectifs

Découverte du monde vivant :

- Observation et comparaison des êtres vivants.
- Classification des êtres vivants.

Description

Découvrir la classification animale en jouant, c'est possible ! Une pêche à la ligne permet aux enfants de tester leur habileté et de découvrir des animaux de la forêt malgache.

Dans une racine de litchi géante, les enfants trouvent ensuite une porte : elle cache un panneau qui va leur permettre de classer par famille les animaux pêchés.



LE P'TIT DESSINATEUR NATURALISTE

 50 à 60 minutes

Objectifs

La culture humaniste :

- S'exprimer par le dessin, la peinture.

La culture scientifique et technologique :

- Présentation de la biodiversité : rechercher des différences entre espèces vivantes.
- Présentation de l'unité du vivant : rechercher des points communs entre espèces vivantes.
- Présentation de la classification du vivant : interprétation de ressemblances et différences en termes de parenté.

Description

La grande volière sud-américaine, d'une surface de 1 hectare et avec ses centaines d'oiseaux, est le lieu idéal pour découvrir l'ornithologie. Munis de jumelles et de matériel de dessin, les enfants apprennent à identifier des espèces, et s'initient aux techniques de l'aquarelle.



A CHACUN SON BEC

 45 minutes

Objectifs

Découvrir le monde du vivant :

- Observation et comparaison des êtres vivants.

Sensibilisation et éducation à l'environnement :

- Adaptations des êtres vivants aux milieux.

Découverte du monde qui nous entoure :

- Découverte des organes des sens correspondant aux perceptions étudiées.

Description

Après avoir observé attentivement les oiseaux de la volière sud-américaine, les enfants doivent reconnaître des becs avec les yeux bandés... S'ils y parviennent ils accèdent à un drôle de coffre-fort cachant de précieuses informations !



LES ATELIERS

Spécialement conçus pour un public scolaire et adaptés aux cycles des élèves,
nos ateliers durent de 45 à 60 minutes.

POUR EN FINIR AVEC MES PEURS



CYCLE 1

Maximum de 15 élèves

A partir de la Petite Section

Objectifs

Découverte du monde vivant :

- Recueillir les représentations initiales des enfants vis-à-vis d'animaux à mauvaise réputation.
- Contrôler ses émotions.
- Confronter ses a priori à la réalité, par l'observation et le contact direct.

Description

Cet atelier consiste à apporter des réponses rationnelles aux peurs des enfants, par l'observation, l'expérimentation et le contact direct avec l'animal.

- Les chauves-souris se nourrissent-elles de fruits, d'insectes ou de sang ? Concoctons-leur un petit plat et voyons leurs réactions.
- Est-ce qu'elles s'accrochent aux cheveux ? Comment voler sans plumes ? Rien de tel qu'un petit jeu pour le découvrir.
- Est-ce que tous les reptiles sont dangereux ? Comment font-ils pour se déplacer sans pattes ? Rencontrons un serpent, et nous serons fixés !



LE RACONTE-TAPIS



CYCLE 1

Maximum de 30 élèves (une classe)

Pour une meilleure narration, deux sous-groupes seront constitués et passeront successivement.

Objectifs

Apprendre à parler et à construire son langage :

- Interpréter la signification d'un mot inconnu en fonction du contexte, apprendre de nouveaux mots
- Ecoute et langage oral : écoute de textes (sorties au théâtre, marionnettes...)
- Initiation à l'écrit : livre lu par un adulte

Description

Du Raconte-Tapis au plaisir de lire... :

Une ambiance feutrée est créée dans le lieu de la « racontée », et les enfants s'installent sur un sol confortable, dans une lumière tamisée. Inspiré par le livre « La grenouille à grande bouche », l'artiste plasticien a créé ce Raconte-Tapis en mettant en scène tous les éléments importants de l'histoire. Un décor en tissu, riche en couleurs et textures, et des personnages qui apparaissent comme par magie.

Le livre est très présent tout au long de la démarche. Compagnon expressif, le Raconte-Tapis stimule l'enfant dans son rapport à l'écrit et au récit. Son écoute est plus attentive et intéressée, et son envie s'éveille de lire à haute voix, d'imaginer et de partager.



DECOUVERTE DES 5 SENS



CYCLE 1
Maximum de 30 élèves (une classe)
A partir de la Petite Section

Objectifs

Découverte du monde qui nous entoure :

- Description et comparaison des perceptions élémentaires.
 - Découverte des organes des sens correspondant aux perceptions étudiées.
- Découverte du monde du vivant :**
- Découverte des milieux, sensibilisation aux animaux et aux problèmes de l'environnement.

Découverte du monde du vivant :

- Abord des notions de croissance, locomotion, régime alimentaire et communication.
- Découverte des milieux, sensibilisation aux animaux et aux problèmes de l'environnement.

Description

Les enfants se mettent à la place des animaux par des petits jeux :

- Le goût : reconnaître les yeux bandés des aliments de l'ours à lunettes.
- L'odorat : saurons-nous, comme la loutre géante, identifier des odeurs du milieu aquatique ?
- Le toucher : jeu de reconnaissance tactile d'éléments venant d'animaux (plumes, laine d'alpaga, mue de serpent, écailles de tortues, de poissons...)
- La vue : découvrir quelques mimiques faciales des singes-araignées.
- L'ouïe : écouter des chants d'oiseaux, de singes, des rugissements...



SUR LES TRACES DES ANIMAUX



CYCLES 1 ET 2
Maximum de 30 élèves (une classe)

Objectifs

Observation, description et découverte sensorielle.

Découverte du monde du vivant :

- Abord des notions de croissance, de locomotion et de diversité du vivant.

Description

Chaque enfant dispose d'une boule d'argile et d'une tablette en bois pour réaliser l'empreinte de l'animal de son choix. Deux des 6 tables à empreintes du Bioparc seront exploitées, et différentes notions pourront être abordées : la croissance, la locomotion, l'alimentation et la diversité du vivant. Pour les groupes de plus de 15 enfants, deux équipes seront constituées pour la prise d'empreinte : une avec l'animateur, l'autre avec l'enseignant. Chaque équipe travaillera sur une table différente.



AU FIL DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE



CYCLES 2 ET 3
Maximum de 30 élèves (une classe)

Objectifs

Découverte du monde du vivant :

- Connaissance des différents régimes alimentaires des animaux.
- Création d'une chaîne alimentaire avec le rôle et la place des êtres vivants dans les réseaux trophiques.

Education à l'environnement :

- Sensibilisation à l'environnement, la fragilité des équilibres et à la conservation des espèces.

Description

Le but de ce jeu itinérant est de reconstituer une pyramide alimentaire avec des animaux de la forêt tropicale asiatique : renard volant, léopard, gibbon, tigre. Chaque enfant reçoit une carte représentant un de ces animaux. L'atelier nous mène auprès des espèces concernées, et le jeu consiste à décrire leurs spécificités anatomiques, et à positionner chaque animal à sa place dans la pyramide alimentaire. Les différents régimes alimentaires sont détaillés : herbivores, carnivores et omnivores. L'animateur met en évidence l'interdépendance des animaux et l'importance de leur milieu.



LE PETIT MONDE DU BIOPARC



CYCLES 2, 3 ET COLLÈGE
Maximum de 30 élèves (une classe)

Objectifs

Sensibilisation et éducation à l'environnement :

- Approche écologique de l'environnement proche, rôle et place des êtres vivants.
- Sensibilisation à la protection des espèces.

Etre éco-citoyen :

- Découverte du rôle de chacun pour le bien-être des animaux.

Découvrir les technologies de l'information :

- Savoir poser des questions précises et cohérentes à propos d'une situation d'observation.
- Compléter une maquette à partir d'observation ou d'un schéma.

Description

Face aux atèles, aux vautours, puis aux lions, les enfants repèrent et décryptent la présence d'aménagements conçus pour le bien-être des animaux. Leurs observations leur permettent de compléter une maquette aimantée. Ils découvrent ainsi les différents métiers du zoo et leurs rôles respectifs.



LA SANTE DES ANIMAUX



CYCLES 2, 3 ET COLLÈGE
Maximum de 30 élèves (une classe)

Objectifs

Découverte des grandes fonctions du vivant :

- Naissance, croissance, reproduction...

Etre éco-citoyen :

- Découvrir le métier de vétérinaire et de soigneur.
- Sensibiliser les enfants à la notion de soins dans un zoo.

Découvrir les technologies de l'information et de la communication dans les sciences expérimentales :

- Découvrir des instruments d'observation.

Description

Lors de cet atelier en salle, les enfants découvrent comment les animaux sont élevés et suivis dans un zoo, grâce à des outils utilisés au quotidien par le vétérinaire et les soigneurs (couveuse, mireuse, lecteur de puces électroniques, seringue hypodermique...).



TOUS CONSOMM'ACTEURS !



CYCLES 3 ET COLLÈGE
Maximum de 30 élèves (une classe)

Objectifs

Développement durable et écocitoyenneté :

- Percevoir la nécessité de faire des choix responsables de consommation.
- Adopter des comportements qui tiennent compte des équilibres naturels.

Description

La légende du colibri nous conduit face aux gibbons...que pouvons-nous faire de concret en faveur de cette espèce victime de la déforestation? Des ateliers pratiques questionnent les enfants sur leur rôle de consomm'acteurs : ils comprennent l'impact de la culture de l'huile de palme sur les forêts tropicales, et apprennent à déceler sa présence dans des produits de consommation courante. Sensibilisation garantie en fin d'atelier !



LE JEU DES PROJETS NATURE



CYCLES 3 ET COLLÈGE
Maximum de 30 élèves (une classe)

Objectifs

Sensibilisation et éducation à l'environnement :

- Aborder la notion de développement durable par des cas concrets.

Instruction civique et morale :

- Coopérer avec les autres élèves.

Description

Le directeur du Bioparc s'apprête à partir en Amérique du Sud pour vérifier le bon fonctionnement de 4 Projets Nature, en faveur du manchot de Humboldt, de l'ara de Lafresnaye, de l'ours à lunettes et de la Loutre géante. Il a malheureusement perdu sa valise quelque part dans le zoo. Les enfants accepteront-ils de nous aider à la retrouver ? Un jeu coopératif très motivant et une occasion originale de découvrir ces Projets Nature.



LE DEVELOPPEMENT DURABLE



CYCLES 3 ET COLLÈGE
Maximum de 30 élèves (une classe)

Objectifs

Sensibilisation et éducation à l'environnement :

- Aborder la notion de développement durable par un cas concret : le Projet Nature du Bioparc au Niger.

Etre éco-citoyen :

- Mettre l'élève en situation d'acteur dans une problématique de cohabitation Homme / Nature.

Description

Les élèves sont mis face à une situation concrète, dans laquelle homme et girafe du Niger ont du mal à cohabiter. Ils sont interpellés sur la situation critique de cette espèce, et doivent imaginer des solutions prenant en compte les exigences sociales et économiques de la population locale.

Cet atelier sera conclu par la projection d'un mini-film de 8 minutes sur les Projets Nature menés par le Bioparc.



POUR ALLER PLUS LOIN

Et comme le Bioparc mérite bien plus qu'une visite à la journée,
nous vous proposons deux immersions approfondies dans notre univers !

VOTRE PROJET A L'ANNEE

LE VOYAGE AUTOUR DU MONDE DE LUCIE

Objectifs

Découvrir différents milieux :

- Découvrir des continents pour les ouvrir à la diversité du monde.

Découvrir le monde vivant :

- Regrouper des animaux en fonction de leurs caractéristiques (poils, plumes, écailles...), de leur régime alimentaire.
- Aborder la protection du vivant par un exemple d'action concrète en faveur d'une espèce menacée.

Description

La classe entretient une correspondance avec une maman vautour nommée Lucie. Celle-ci effectue un périple autour du monde, prétexte à des échanges sur les animaux, leurs caractéristiques physiques, leurs régimes alimentaires et leur préservation. La classe peut venir au Bioparc autant de fois qu'elle le souhaite durant la période d'ouverture (en général 3 ou 4 fois) : de nombreuses notions d'écologie peuvent être abordées durant cette année élaborée avec nos conseils et grâce à nos outils pédagogiques.



CYCLE 1 ET CP

Maximum de 30 élèves (une classe)



PROJET construit sur l'année scolaire, comprenant un nombre illimité de visites libres.



PLUS D'INFOS : veuillez contacter le responsable pédagogique au 02 41 59 28 84



LES SEJOURS AU BIOPARC

Description

■ Vous souhaitez organiser vous-même votre séjour en immersion dans le monde animal, et faire découvrir à vos élèves les enjeux de la protection de la nature ?

Nous pouvons vous aider à le construire grâce à toute l'offre pédagogique présentée dans ce dossier.

■ Vous préférez un projet clé en main ?

Nous vous avons concocté des séjours en collaboration avec nos partenaires, qui prennent en charge toute l'organisation pratique (hébergement, repas, transports, visites, choix des animations au Bioparc...). Retrouvez nos partenaires sur la page «Scolaires» de notre site web.



CYCLES 2, 3 ET COLLÈGE



DE 2 À 5 JOURS



➔ À RENVoyer MINIMUM 3 SEMAINES AVANT VOTRE VISITE DÛMENT COMPLÉTÉ, TAMPONNÉ ET SIGNÉ
(10 JOURS POUR UNE VISITE LIBRE UNIQUEMENT)

VOS COORDONNÉES

Nom de l'école
 Adresse
 Code postal [][][][][] Ville
 Tél [][][][][][][][][][] Email

Responsable présent sur place

Nom :
 Prénom :
 N° portable :

CONSTRUISEZ VOTRE VISITE ET CALCULEZ VOTRE BUDGET

Le groupe souhaite arriver ENSEMBLE le à H..... et repartir à H.....

Le parc est ouvert tous les jours, du 8 février au 11 novembre 2025.

Février-Mars : 10h-18h / Avril-Mai-Juin-Septembre : 9h-19h / Juillet-Août : 9h-19h30 / Octobre-Novembre : 10h-18h30 (17h30 à l'heure d'hiver)

VISITE LIBRE (Droit d'entrée)	Votre public (remplir ci-dessous le nombre d'élèves par niveau)		Tarif		Nombre de personnes		
	Maternelle	[] TPS [] PS [] MS [] GS	13,20 €	X		=	
	Elémentaire	[] CP [] CE1 [] CE2 [] CM1 [] CM2	13,20 €	X		=	
	Collège		17,60 €	X		=	
	Lycée / université		19,90 €	X		=	
	Accompagnateur gratuit (1 pour 4 élèves de maternelle / 1 pour 10 élèves d'élémentaire, collège ou lycée)		GRATUIT	X		=	GRATUIT
Accompagnateur supplémentaire		23,50 €	X		=		
Une visite gratuite accordée au chauffeur sur présentation de sa feuille de route			TOTAL VISITE LIBRE				

Remise basse saison applicable pour une visite en février ou mars

-10 %

TOTAL VISITE LIBRE REMISE DÉDUITE

Les ateliers (du lundi au vendredi uniquement) et les mallettes ne peuvent être choisis sans la réservation d'une visite.

MALLETES (Location à la journée)	Cochez les mallettes choisies		Nombre d'élèves participants	Tarif par mallette		Quantité		
	<input type="radio"/>	La pêche aux espèces		50 €	X		=	
	<input type="radio"/>	À chacun son bec		50 €	X		=	
	<input type="radio"/>	Le p'tit dessinateur naturaliste		50 €	X		=	

+

ATELIERS (45 à 60 minutes)	Précisez les ateliers choisis		Nombre d'élèves participants	Niveau	Tarif par atelier		Quantité		
					70 €	X		=	
					70 €	X		=	
					70 €	X		=	

+

Conscient des coûts de transport, le Bioparc vous apporte son soutien (une remise par école)

-40 €

COÛT TOTAL VISITE LIBRE + MALLETES + ATELIERS



Nos factures définitives sont payables le jour de la visite aux caisses du parc. Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au parc est refusé.

- Je souhaite réserver une formule de restauration (contrat suivant à remplir).
 J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.

BON POUR ACCORD

Date, signature et tampon obligatoires

BIOPARC

103 rue de Cholet - DOUÉ LA FONTAINE - 49700 DOUÉ EN ANJOU

Tél : 02 41 59 28 84 - infos@bioparc-zoo.fr

➡ À RENVoyer AVEC LE CONTRAT DE VISITE MINIMUM 3 SEMAINES AVANT LA DATE CHOISIE DÛMENT COMPLÉTÉ, TAMPONNÉ ET SIGNÉ.

VOS COORDONNÉES

Nom de l'organisme Nom du responsable du groupe

Date souhaitée : le

VOTRE COMMANDE

Cochez votre menu (le même pour tout le groupe)

Flashez le QR Code ci-contre pour découvrir nos menus



MENUS DÉJEUNER Heure souhaitée <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Menu THALI 1	<input type="checkbox"/> Menu THALI 2	<input type="checkbox"/> Menu LIONCEAU	Quantité	Total
	Plats servis simultanément sur un plateau		Sirop inclus		
Adultes (accompagnateurs / étudiants / lycéens)	16,90 €			X	=
Collège			13,90 €	X	=
Elémentaire			11,90 €	X	=
Maternelle			9,90 €	X	=

Formules	Descriptif	Heure souhaitée	Tarif / pers.	Quantité	Total
FORMULES GOURMANDES	Petit déjeuner : Café, thé, chocolat, jus de fruits, mini-viennoiseries (3/pers)		10,90 €	X	=
	Café gourmand : Café, thé, chocolat, jus de fruits, brioche		6,90 €	X	=
	Café : Café, thé, madeleines		4,90 €	X	=
	Goûter : Café, thé, chocolat, jus de fruits, gaufre		8,90 €	X	=

PIQUE-NIQUE	Ours : 1 sandwich jambon beurre emmental, chips 30 gr, 1 laitage, 1 fruit, 1 eau minérale 50 cl		11,90 €	X	=
	Ourson : 1 sandwich jambon beurre emmental, chips 30 gr, 1 compote, 1 eau minérale 33 cl		9,90 €	X	=

Coût total de votre commande

Régimes alimentaires spécifiques à nous signaler :

Le restaurant doit être informé par écrit de toute modification du nombre de personnes au moins 7 jours avant la date de prestation. Au-delà, le nombre de couverts réservés mais non consommés sera facturé. La visite du Bioparc n'est pas incluse.

Nos factures sont payables le jour de la visite aux caisses du restaurant. Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au restaurant est refusé.

J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.

BON POUR ACCORD
Date, signature et tampon obligatoires



SCOLAIRES 2024-2025

CONTRAT DE RÉSERVATION - PROJET À L'ANNÉE «LUCIE»

➡ À RENVoyer MINIMUM 3 SEMAINES AVANT LA DATE CHOISIE DÛMENT COMPLÉTÉ, TAMPONNÉ ET SIGNÉ

VOS COORDONNÉES

Nom de l'école
Adresse
Code postal [][][][][] Ville
Tél [][][][][][][][] Email

Responsable présent sur place

Nom :
Prénom :
N° portable :

CALCULEZ LE BUDGET DE VOTRE PROJET LUCIE

Date de séjour souhaitée : du ___/___/_____ au ___/___/_____

Le parc est ouvert tous les jours, du 8 février au 11 novembre 2025.

Février-Mars : 10h-18h / Avril-Mai-Juin-Septembre : 9h-19h / Juillet-Août : 9h-19h30 / Octobre-Novembre : 10h-18h30 (17h30 à l'heure d'hiver)

VISITE LIBRE (Accès illimité durant l'année scolaire)	Votre public (remplir ci-dessous le nombre d'élèves par niveau)		Tarif		Nombre de personnes		
	Maternelle	[] TPS [] PS [] MS [] GS	26,40 €	X		=	
	Elémentaire	[] CP	26,40 €	X		=	
	Accompagnateur gratuit (1 pour 4 élèves de maternelle / 1 pour 10 élèves d'élémentaire)		GRATUIT	X		=	GRATUIT
	Accompagnateur supplémentaire		47,00 €	X		=	

Les ateliers (du lundi au vendredi uniquement) et les mallettes ne peuvent être choisis sans la réservation d'une visite.

ANIMATIONS	Tarif par atelier ou mallette		Quantité	
Mallette	50,00 €	X		=
Atelier	70,00 €	X		=

Conscient des coûts de transport, le Bioparc vous apporte son soutien (une remise par école).

- 30 €

COÛT TOTAL	=	
-------------------	---	--

VOTRE RESTAURANT

OUI NON

Si oui, veuillez remplir et joindre le contrat de réservation « Restauration » en page 3/4.



La facture sera envoyée au client à l'issue de son projet. Il devra s'acquitter du montant de celle-ci dès réception.

BIOPARC

103 rue de Cholet - DOUÉ LA FONTAINE - 49700 DOUÉ EN ANJOU
Tél : 02 41 59 28 84 - infos@bioparc-zoo.fr



SCOLAIRES 2024-2025

CONTRAT DE RÉSERVATION - PROJET À L'ANNÉE «LUCIE»

ÉTABLISSEZ LE PLANNING DE VOTRE PROJET

PROGRAMME	Horaires	Type de visite	Animations et/ou restauration souhaitées	Niveau et nombre d'enfants	Horaires des prestations <small>(cadre réservé à l'administration)</small>
VISITE 1	Date :	<input checked="" type="radio"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Restauration			
VISITE 2	Date :	<input checked="" type="radio"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Restauration			
VISITE 3	Date :	<input checked="" type="radio"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Restauration			
VISITE 4	Date :	<input checked="" type="radio"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="radio"/> Restauration			



Le programme définitif vous sera envoyé par courrier avec la confirmation de réservation.

- Je souhaite réserver une formule de restauration (contrat suivant à remplir).
- J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.

BIOPARC

103 rue de Cholet - DOUÉ LA FONTAINE - 49700 DOUÉ EN ANJOU
Tél : 02 41 59 28 84 - infos@bioparc-zoo.fr

BON POUR ACCORD

Date, signature et tampon obligatoires

➡ À RENVoyer AVEC LE CONTRAT DE VISITE MINIMUM 3 SEMAINES AVANT LA DATE CHOISIE DÛMENT COMPLÉTÉ, TAMPONNÉ ET SIGNÉ.

VOS COORDONNÉES

Nom de l'école
 Adresse
 Code postal [][][][][] Ville
 Tél [][][][][][][][][][] Email

Responsable présent sur place

Nom :
 Prénom :
 N° portable :

VOTRE DEMANDE DE SÉJOUR

Date de séjour souhaitée : du ___/___/_____ au ___/___/_____

Le parc est ouvert tous les jours, du 8 février au 11 novembre 2025.

Février-Mars : 10h-18h / Avril-Mai-Juin-Septembre : 9h-19h / Juillet-Août : 9h-19h30 / Octobre-Novembre : 10h-18h30 (17h30 à l'heure d'hiver)

VISITE LIBRE (Droit d'entrée)	Votre public (remplir ci-dessous le nombre d'élèves par niveau)		Tarif	Nombre de personnes		=
Maternelle	[] TPS [] PS [] MS [] GS		26,40 €	X		
Elémentaire	[] CP [] CE1 [] CE2 [] CM1 [] CM2		26,40 €	X		
Collège			35,20 €	X		
Accompagnateur gratuit (1 pour 4 élèves de maternelle / 1 pour 10 élèves d'élémentaire, collège)			GRATUIT	X		GRATUIT
Accompagnateur supplémentaire			47,00 €	X		

Les ateliers (du lundi au vendredi uniquement) et les mallettes ne peuvent être choisis sans la réservation d'une visite.

ANIMATIONS	Tarif par atelier ou mallette			Quantité	+
Mallette	50,00 €	X			
Atelier	70,00 €	X			=

COÛT TOTAL	
-------------------	--

VOTRE RESTAURANT

OUI NON Si oui, veuillez remplir et joindre le contrat de réservation « Restauration » en page 3/4.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

- 1. Organisation à prévoir :** une confirmation de réservation contenant le programme détaillé du séjour sera alors transmise au partenaire par le Bioparc. Celle-ci devra être présentée à l'accueil du Bioparc lors de la première visite par l'animateur en charge du séjour : il indiquera alors le nombre exact d'enfants inscrits au séjour, en précisant la répartition des enfants par niveau. Le partenaire devra signaler par écrit toute modification concernant le programme ou l'effectif jusqu'à 7 jours avant le début du séjour.
- 2. Facturation et règlement :** la facture définitive sera envoyée à l'issue du séjour. Le client devra s'acquitter du montant de celle-ci dès réception.



SCOLAIRES 2024-2025

CONTRAT DE RÉSERVATION - SÉJOUR

PROGRAMME SOUHAITÉ POUR VOTRE SÉJOUR DE 2 À 5 JOURS

Ateliers du lundi au vendredi uniquement.

PROGRAMME	Horaires	Type de visite	Animations et/ou restauration souhaitées	Niveau et nombre d'enfants	Horaires des prestations <small>(cadre réservé à l'administration)</small>
JOUR 1	Date :	<input checked="" type="checkbox"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Restauration			
JOUR 2	Date :	<input checked="" type="checkbox"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Restauration			
JOUR 3	Date :	<input checked="" type="checkbox"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Restauration			
JOUR 4	Date :	<input checked="" type="checkbox"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Restauration			
JOUR 5	Date :	<input checked="" type="checkbox"/> Visite libre			
	Heure d'arrivée : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Animations			
	Heure de départ : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Restauration			



Le programme définitif vous sera envoyé par courrier avec la confirmation de réservation.

- Je souhaite réserver une formule de restauration (contrat suivant à remplir).
- J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.

BIOPARC

103 rue de Cholet - DOUÉ LA FONTAINE - 49700 DOUÉ EN ANJOU
Tél : 02 41 59 28 84 - infos@bioparc-zoo.fr

BON POUR ACCORD

Date, signature et tampon obligatoires

➡ À RENVoyer AVEC LE CONTRAT DE VISITE MINIMUM 3 SEMAINES AVANT LA DATE CHOISIE
DÛMENT COMPLÉTÉ, TAMPONNÉ ET SIGNÉ

VOS COORDONNÉES

Nom de l'organisme Nom du responsable du groupe

Date souhaitée : le

VOTRE COMMANDE

Cochez votre menu (le même pour tout le groupe)

Flashez le QR Code ci-contre pour découvrir nos menus



MENUS DÉJEUNER Heure souhaitée <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Menu THALI 1	<input type="checkbox"/> Menu THALI 2	<input type="checkbox"/> Menu LIONCEAU	Quantité	Total
	Plats servis simultanément sur un plateau		Sirop inclus		
Adultes (accompagnateurs / étudiants / lycéens)	16,90 €			X	=
Collège			13,90 €	X	=
Elémentaire			11,90 €	X	=
Maternelle			9,90 €	X	=

Formules	Descriptif	Heure souhaitée	Tarif / pers.	Quantité	Total
FORMULES GOURMANDES	Petit déjeuner : Café, thé, chocolat, jus de fruits, mini-viennoiseries (3/pers)		10,90 €	X	=
	Café gourmand : Café, thé, chocolat, jus de fruits, brioche		6,90 €	X	=
	Café : Café, thé, madeleines		4,90 €	X	=
	Goûter : Café, thé, chocolat, jus de fruits, gaufre		8,90 €	X	=

PIQUE-NIQUE	Ours : 1 sandwich jambon beurre emmental, chips 30 gr, 1 laitage, 1 fruit, 1 eau minérale 50 cl		11,90 €	X	=
	Ourson : 1 sandwich jambon beurre emmental, chips 30 gr, 1 compote, 1 eau minérale 33 cl		9,90 €	X	=

Coût total de votre commande

Régimes alimentaires spécifiques à nous signaler :

Le restaurant doit être informé par écrit de toute modification du nombre de personnes au moins 7 jours avant la date de prestation. Au-delà, le nombre de couverts réservés mais non consommés sera facturé. La visite du Bioparc n'est pas incluse.

Nos factures sont payables le jour de la visite aux caisses du restaurant. Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au restaurant est refusé.

J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.

BON POUR ACCORD
Date, signature et tampon obligatoires

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. GÉNÉRALITÉS

Ces Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute opération de vente conclue par le Bioparc de Doué-la-Fontaine et le restaurant le Camp des Girafes. Elles sont complétées par des conditions particulières de vente (CPV) stipulées dans les contrats de réservation et bons de commande. CGV et CPV font partie intégrante du contrat de vente. Tout client, particulier ou professionnel, reconnaît avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle pour avoir la capacité de contracter à ces conditions. Tout client reconnaît en avoir pris connaissance avant d'effectuer une commande ou une réservation. Dès lors, toute commande ou réservation entraîne entière adhésion aux conditions de vente et acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

2. DONNÉES CLIENTS

En acceptant les CGV, le client autorise le Bioparc à collecter et utiliser pendant 5 ans les données fournies pour le suivi de la commande et pour la relation-clientèle. Cette souscription pourra, à tout moment et sur simple demande, être résiliée. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles en écrivant à infos@bioparc-zoo.fr.

3. TARIFS / ACCÈS

Les prix s'entendent toutes taxes comprises et non cumulables avec des offres promotionnelles. La billetterie individuelle et la carte Zoo Pass ne sont pas utilisables dans les contrats de réservation et bons de commandes. Toute revente est strictement interdite. Les produits d'animation et autres services payants ne peuvent être choisis en dehors d'un contrat de réservation. Les tarifs et prestations Bioparc et restaurant le Camp des Girafes peuvent varier en fonction des conditions économiques et des dispositions réglementaires. Ces modifications seront sans incidence sur les contrats de réservation et bons de commande signés. Tous les tarifs sont consultables sur notre site internet www.bioparc-zoo.fr. L'accès au parc est soumis à présentation par le client d'un titre d'entrée valide. Une pièce d'identité peut être demandée à l'entrée du parc. À défaut, le plein tarif sera appliqué.

4. RÉSERVATIONS / COMMANDES

4-1 Groupes, CSE et assimilés, Professionnels, Entreprises, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé

4.1.a Visite en groupe, Activités Complémentaires, Restauration, Location de salles et annexes

Sous réserve de nos disponibilités, tout type de visite, avec ou sans activité complémentaire, doit faire l'objet d'un contrat dûment complété et transmis par écrit, au minimum 3 semaines avant la date choisie (10 jours en visite libre uniquement), avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon pour les établissements. La confirmation envoyée par écrit au client lui permettra de considérer sa réservation comme ferme. Le Bioparc doit être informé par courrier ou email de toute modification de la réservation au minimum 7 jours avant la date de prestation. Le non-respect de ces conditions entraînera la facturation de la prestation réservée.

☛ Visite en groupe, Activités complémentaires, Location de salles et annexes : Les horaires des visites et des activités choisies seront communiqués à titre indicatif au client dans le courrier de confirmation, et confirmés le jour de la visite.

☛ Restauration : L'accès au restaurant le Camp des Girafes pour déjeuner nécessite l'acquisition d'un titre d'entrée au Bioparc. Le groupe choisit un menu identique pour les adultes et un menu identique pour les enfants. Les menus sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des approvisionnements. Les menus sont servis en salle et les formules pique-niques sont à consommer sur l'aire prévue à cet effet.

Les prix s'entendent taxes et services compris. L'horaire de fermeture du restaurant est fixé à minuit.

4.1.b Adap Pass (structures d'Accueil spécialisé)

Tout achat de carte Adap Pass doit faire l'objet d'un bon de commande dûment complété, signé et accompagné du règlement. L'expédition des cartes interviendra sous un maximum de quatre jours ouvrés, des frais peuvent être appliqués.

4-2 Visites spéciales (VIP, Seigneur d'un jour, Anniversaire, Photo de mariage)

Sous réserve de nos disponibilités, toute réservation doit faire l'objet d'un contrat de réservation dûment complété et transmis par courrier ou email, au minimum 3 semaines avant la date de visite, accompagné du règlement et des mentions manuscrites obligatoires suivantes : date et signature. Les modalités concernant l'organisation de ces activités seront confirmées au client par écrit. En cas d'indisponibilité du créneau souhaité, le client sera recontacté.

4-3 Billetterie partenaires (CSE, professionnels...)

Toute commande de billetterie (billets physiques, numéros de série, e-billets...) doit être précédée de la signature d'une convention de partenariat entre les 2 parties.

4.3.a Billets physiques et numéros de série

Ces types de produits peuvent être commandés sous les formules « Dépôt-vente » ou « Achat ». Seul un bon de commande dûment complété aura valeur contractuelle pour leur livraison. Des frais d'expédition peuvent être appliqués.

☛ Formule Dépôt-vente : la commande est envoyée au client sans paiement, seule la quantité vendue sera facturée en fin de saison.

☛ Formule Achat : le bon de commande dûment complété doit être accompagné du règlement.

4.3.b E-billetterie partenaires

Ce service n'est accessible qu'aux clients en formule « Achat » (règlement par CB, chèque ou virement). Les e-billets sont délivrés sous forme électronique. Ceux-ci peuvent être imprimés ou téléchargés sur mobile. L'accès au parc est soumis à leur présentation par le client final.

4-4 Billetterie Individuelle

Les titres d'entrée (billet journée, Zoo Pass) sont payables au moment de l'achat. Les prix s'entendent taxes comprises et n'incluent aucune autre dépense. La date de validité est indiquée sur chaque titre d'entrée. Pour les commandes réalisées sur www.bioparc-zoo.fr, un message de confirmation est envoyé par email au client, avec sa facture et ses e-billets journée. Ceux-ci peuvent être imprimés ou téléchargés sur mobile.

5. FACTURATION ET RÈGLEMENT

Les prestations du Bioparc de Doué-la-Fontaine et du restaurant le Camp des Girafes doivent être réglées séparément.

Conformément à la loi N°98-1442 du 31/12/1992, tout retard de paiement au-delà de 30 jours après la date de facturation donnera lieu à l'application d'une pénalité égale à trois fois et demie le taux d'intérêt légal. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est de 40 euros.

☛ Modes paiement acceptés pour les bons de commande et contrats de réservation : chèque, virement bancaire ou chèque ANCV.

☛ Modes paiement acceptés aux caisses du parc et du restaurant : CB, espèces, chèque ANCV.

5-1 Groupes, CSE et assimilés, Professionnels, Entreprises, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé

5.1.a Visite en groupe, Activités Complémentaires, Restauration, Location de salles et annexes

Les factures définitives sont payables le jour de la visite aux caisses du parc et du restaurant. Dans le cas d'un paiement différé le client doit remettre à son arrivée un document officiel de l'établissement s'engageant à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au parc sera refusé.

Tout supplément non inclus dans la réservation (droits d'entrée, prestations de restauration) donnera lieu à un formulaire d'ajustement à signer sur place par le client. Le montant correspondant sera ajouté à la facture finale.

5.1.b Adap Pass (structures d'Accueil spécialisé)

Tout bon de commande doit être obligatoirement accompagné du règlement.

5-2 Visites spéciales (VIP, Seigneur d'un jour, Anniversaire, Photo de mariage)

Tout contrat de réservation doit être obligatoirement accompagné du règlement.

5-3 Billetterie partenaires (CSE, professionnels...)

☛ Formule Dépôt-vente : à chaque fin de saison, le Bioparc facture la billetterie vendue au tarif de l'année en cours.

☛ Formule Achat : toute commande doit être obligatoirement accompagnée du règlement.

6. ANNULATION

6-1 Groupes, CSE et assimilés, Professionnels, Entreprises, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé

6.1.a Visite en groupe, Activités Complémentaires, Restauration, Location de salles et annexes

☛ Visite en groupe, Activités complémentaires, Location de salles et annexes : La réservation peut être annulée par écrit jusqu'à 7 jours avant la date de visite. Passé ce délai, 20% du total sera facturé. Aucune entrée ne sera renégociée ni revue en termes de tarification pour des raisons climatiques.

☛ Restauration : En cas d'annulation de réservation, la prestation fera l'objet d'une facturation dans les conditions suivantes :

➢ Entre le 7e jour et 24 heures avant la date prévue : facturation à 50 %.

➢ Moins de 24 heures avant la date prévue : facturation à 100 %.

6.1.b Adap Pass (structures d'Accueil spécialisé)

Toute commande est ferme et définitive. Les cartes Adap Pass ne sont ni reprises, ni échangées, ni remboursées. Toute revente est strictement interdite.

6-2 Visites spéciales (VIP, Seigneur d'un jour, Anniversaire, Photo de mariage)

L'annulation de la réservation entraîne : une facturation de 50 % jusqu'à 7 jours avant la date de visite, aucun remboursement passé ce délai. La date de réservation peut être modifiée jusqu'à un mois avant la date de visite sous réserve de disponibilités.

6-3 Billetterie partenaires (CSE, professionnels...)

☛ Formule Achat : Toute commande de billetterie ne sera ni reprise, ni échangée, ni remboursée. Toute revente de billet par un particulier est strictement interdite.

6-4 Billetterie individuelle

Toute commande est ferme et définitive. Les titres d'entrée (billet journée, Zoo Pass) ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés. Toute revente est strictement interdite.

7. ASSURANCES

Le Bioparc décline toute responsabilité pour la perte ou le vol de biens à la charge des visiteurs. Les visiteurs sont responsables de toutes dégradations qu'ils pourraient causer dans l'enceinte du site notamment par non-respect de notre règlement intérieur, de leur fait ou de celui des personnes ou objets dont ils ont la garde.

8. RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être envoyée par écrit à l'adresse email infos@bioparc-zoo.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : SARL Bioparc Doué-la-Fontaine-103 rue de Cholet-49700 Doué-la-Fontaine. Les réclamations accompagnées de justificatifs (factures, contrats...) faciliteront le traitement.

9. LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce d'Angers.

Le Bioparc est ouvert tous les jours du 8 février au 11 novembre 2025 inclus.

Mois	Horaires d'ouverture
Février / Mars	10h00 à 18h00
Avril / Mai / Juin / Septembre	9h00 à 19h00
Juillet / Août	9h00 à 19h30
Octobre / Novembre	10h00 à 18h30 (17h30 au passage à l'heure d'hiver)

